



Rémunération cp diminué suite a mon retour de congé parental

Par **enireves38**, le **14/02/2013** à **12:05**

Bonjour, rnj'ai repris mon activité salariale en septembre apres un congé parental de 4 mois, j'ai pose des congés payés mais je me suis apercue que je n'avais pas été paye entierement pour une semaine de cp 170€ je suis allée demander pourquoi et on m'a dit que c'était du à mon congé maternité. Est-ce normale? Qu'est-ce que le congé maternité a a voir la dedans? Que dois-je faire pour être payée intégralement? merci.

Par **pat76**, le **14/02/2013** à **17:18**

Bonjourrrnrn Pendant votre congé maternité, vous avez acquis des jours de congés payés que l'employeur doit vous laisser prendre et vous payer en conséquence.rnrn Prenez contact dans un premier temps avec l'inspection du travail pour expliquer la situation.